

## Communiqué de Presse

### **DEPLOIEMENT DU TRI SELECTIF, DE LA COLLECTE ET DE LA VALORISATION DES DECHETS :**

**Le SNARR et la FEB franchissent une nouvelle étape sur le chemin de la réduction de l'empreinte carbone de leurs enseignes et appellent à la mobilisation de l'ensemble des parties prenantes.**

**À Paris, le 03 février 2022**

Depuis de nombreuses années, les entreprises de la restauration rapide et de la boulangerie s'efforcent de repenser leurs métiers et leurs pratiques, pour répondre au changement des modes de consommation, en accélérant la **transition vers l'économie circulaire et le recyclage des déchets et ainsi réduire leur impact environnemental**.

Malgré la crise Covid-19, nos initiatives, nos investissements R&D et notre mobilisation constante, appuyés par la signature en avril 2019 de la charte d'engagement initiée par le Ministère de la transition écologique, ont permis des **avancées majeures en matière de tri sélectif, de collecte et de valorisation des déchets**.

Ainsi, 84 % de nos enseignes ont déployé le tri 5 flux sur 100% de leur parc disposant de la consommation sur place, et 73 % d'entre elles ont mis en place la collecte sélective sur plus de 80 % de leur parc.

Au-delà de ces progrès substantiels, nos enseignes se mobilisent pour trouver des solutions de contenants réemployables, qui soient viables sur le plan environnemental et économique.

**Nos entreprises ont su relever des contraintes multiples** au déploiement du tri sélectif et de la collecte des déchets, avec l'appui d'expertises spécifiques pour identifier les prestataires respectueux des règles et construire des systèmes de mutualisation des collectes entre enseignes. Ce sont aussi des **contenants et emballages en matières alternatives** (carton, bois, papier, verre) **recyclables ou biodégradables** qui ont été privilégiés au cours de ces dernières années.

L'objectif de la transition écologique est un défi permanent pour notre secteur et nos entreprises, mais aussi pour nos clients, nos prestataires et les pouvoirs publics.

**Néanmoins, des difficultés importantes persistent** pour relever totalement le défi. Lever ces **difficultés du dernier kilomètre nécessite** :

- Plus d'implication de la part des collectivités locales en faveur d'une généralisation du tri sélectif et de la collecte ;
- Un investissement fort de certains centres commerciaux et bailleurs afin de donner accès à leurs sites aux prestataires de collecte ;
- Des efforts de communication pour que nos clients maîtrisent davantage les gestes de tri.

Dans un courrier commun, adressé à Madame la Ministre de la Transition écologique, le SNARR et la FEB appellent l'ensemble des parties prenantes à œuvrer pour des solutions pérennes, à travers des projets pour chacun de nos territoires, permettant de parachever ces ambitions environnementales majeures.

« Nous restons dans une dynamique éco-responsable qui nous oblige à apporter notre part à la lutte contre le réchauffement climatique et à la protection de l'environnement. Ensemble, nous avons encore du chemin à parcourir et nous avons besoin du soutien de l'ensemble des parties prenantes afin que les efforts engagés par nos entreprises portent leurs fruits. Notre engagement reste entier pour répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain, parce que ceux-ci sont au cœur de notre identité et de notre métier » déclarent Jérôme TAFANI, Président du SNARR et Didier BOUDY, Président de la FEB.

#### À PROPOS DU SNARR

Le Syndicat national de l'alimentation et de la restauration rapide (SNARR) représente et défend, depuis plus de 30 ans, les intérêts de la restauration rapide et livrée, un secteur en pleine croissance caractérisé par la diversité de son offre alimentaire. Interlocuteur reconnu des pouvoirs publics, le SNARR regroupe des entreprises de toutes tailles : enseignes nationales, établissements franchisés, partenaires indépendants... Les adhérents du SNARR emploient 120 000 salariés. Avec 8,9 milliards d'euros en 2019, ils assurent 60 % du CA HT du secteur.

#### À PROPOS DE LA FEB

La Fédération des Entreprises de Boulangerie/ Pâtisserie (FEB) représente, défend et valorise les entrepreneurs du secteur. Elle réunit 140 sites de production de toutes tailles et près de 1400 magasins du secteur de la boulangerie-viennoiserie-pâtisserie (BVP), intégrés ou franchisés. Notre secteur représente près de 48 000 salariés en France pour 8,2 milliards de chiffre d'affaires dont 2 milliards à l'export.